

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT AU CALENDRIER DES SÉANCES DU
COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

AVIS est donné par la soussignée qu'en vertu de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle prévue le 1^{er} novembre 2018 à 13 h 30 est annulée.

Donné à Mont-Laurier, ce 16^e jour d'octobre 2018.



Me Mylène Mayer
Directrice générale
Secrétaire-trésorière